

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moni
bel



26082916

Obtenteur de remplir

ne légale,
postal,



Greffe

18 JUIN 2026

N° d'entreprise : **1009 004 688**

Nom

(en entier) : **Hamoir Bruno Terrassement**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Clos Nicolas Colette 3 à 4458 Juprelle**

Objet de l'acte : Démissions

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2026
TENUE AU SIEGE SOCIAL A 18 HEURES

I. COMPOSITION DU BUREAU

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno HAMOIR, administrateur.
Monsieur Telly HAMOIR est désigné en qualité de secrétaire.

II. COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents :

- Monsieur Bruno HAMOIR
- Monsieur Telly HAMOIR.

L'intégralité des associés étant présente ou représentée, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

III. ORDRE DU JOUR

- Démission d'un administrateur ;
- Démission d'une personne déléguée à la gestion journalière.

IV. DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS

Le Président donne lecture de la lettre de démission reçue de Monsieur Telly HAMOIR, administrateur de la société et personne déléguée à la gestion journalière, lequel a exprimé sa volonté de démissionner de l'ensemble de ses fonctions avec effet rétroactif au 1er avril 2026.

L'assemblée générale prend acte de cette démission et décide de l'accepter.

Déposé en même temps le PV AGE datant du 19 mai 2026.

HAMOIR Bruno,
Président

HAMOIR Telly
Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2026 - Annexes du Moniteur belge